

Le secteur temporaire mise sur la formation continue pour sa relance

Avec ses partenaires sociaux, swissstaffing va installer à Berne un secrétariat pour la promotion de la formation continue dans le secteur du travail temporaire. La nouvelle CCT prévoit en effet une contribution de 0,4 pour cent sur les salaires pour la promotion de la formation continue. Avec l'objectif de réduire le chômage et de développer les compétences.

En Suisse, les personnes sans formation post-scolaire représentent 13 pour cent de la population âgée de 25 à 64 ans.¹ Si l'on veut éviter que ces personnes ne retournent plusieurs fois au chômage et ne relèvent les chiffres du chômage incompressible, la qualification des intéressés est un point d'approche très prometteur. Car le chômage incompressible est l'expression de la discordance entre l'offre et la demande de qualification: l'offre de main-d'œuvre disponible diminue dès que la qualification exigée augmente, cela ressemble donc à une pyramide alors que la demande de travail présente plutôt la forme d'un pentagone, où la valeur maximale se trouve dans la zone de la qualification moyenne (voir graphique). Ceci engendre une suroffre de personnes peu qualifiées et un excès de demande pour une main d'œuvre moyennement à hautement qualifiée. Selon des estimations de la Banque nationale suisse, le chômage incompressible en Suisse se situe entre 100 000 et 150 000 personnes. D'un autre côté, selon nos propres données, il y avait en Suisse, en automne 2008, 30 pour cent des entreprises qui étaient exposées à une pénurie de main-d'œuvre.

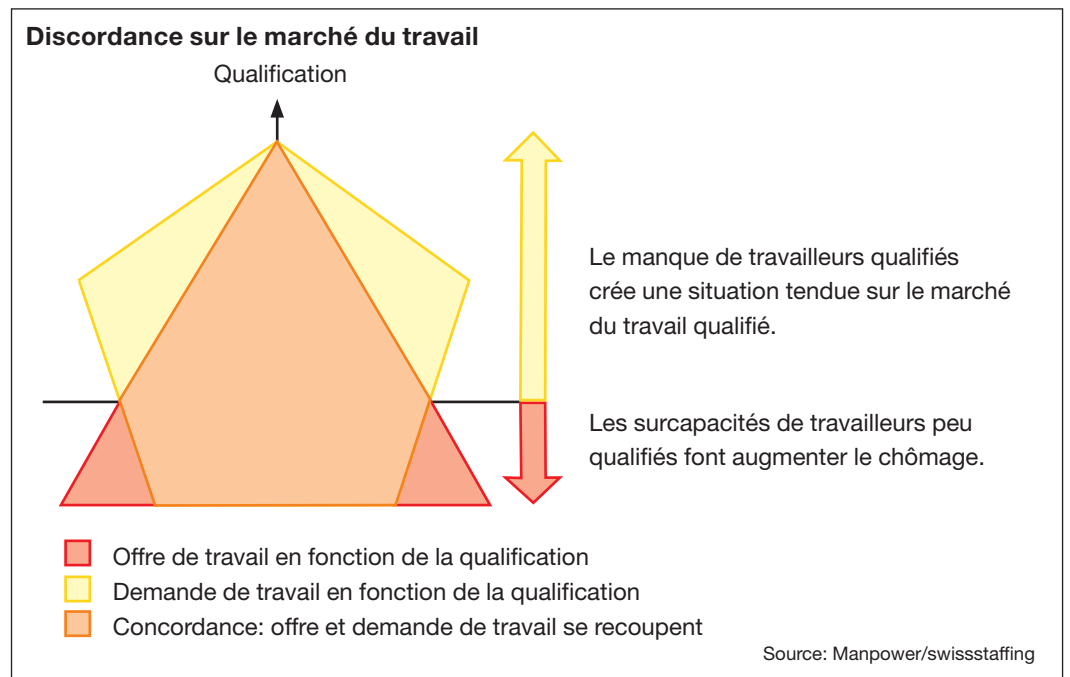
Après 22 jours de travail déjà, un bon devrait de formation pouvoir être demandé.

Si l'on réussissait – en particulier par des mesures de formation continue – à faire passer les personnes du groupe des sans-emploi figurant en rouge dans la zone jaune des emplois ouverts, on ferait d'une pierre deux coups: le chômage incompressible et la pénurie de main-d'œuvre spécialisée s'en trouveraient mieux.



L'auteure

Myra Fischer-Rosinger est collaboratrice scientifique chez swissstaffing.



Avec ses partenaires sociaux, swissstaffing aimerait contribuer à cet objectif – haut placé – en favorisant la formation continue pour les intérimaires dans le cadre de la Convention collective (CCT) de la branche du travail temporaire. Pour cela, les partenaires sociaux installeront un secrétariat pour la promotion de la formation continue, qui œuvrera au siège de swissstaffing.

Dans le cadre de la convention collective précitée, les travailleurs intérimaires et les bailleurs de service verseront ensemble une contribution de 0.4 pour cent sur les salaires pour la promotion de la formation continue. Les fonds ainsi perçus seront distribués aux temporaires sous forme de bons de formation continue donnant droit à la fréquentation d'un cours reconnu de la formation continue à des fins professionnelles. Après 22 jours de travail déjà, un tel bon devrait pouvoir être demandé.

L'incitation financière des bons concernent surtout les personnes

Une étude menée dans le terrain par l'Université de Berne montre que la fréquentation de cours de formation continue augmente par la distribution de bons y relatifs². Au début de 2006, 2400 bons de formation ont

été distribués dans le cadre d'un essai dans le terrain mandaté par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Au total, c'est une augmentation de près de 20 pour cent qui a été obtenue dans la participation à la formation continue. L'incitation financière des bons a eu des effets avant tout chez des personnes peu qualifiées.

Il est donc probable qu'en distribuant des bons dans le cadre de la CCT de la branche du travail temporaire, une plus forte participation à la formation continue pourra également être suscitée. Via cette institution, on atteint un groupe spécifique de personnes exerçant une activité lucrative – les travailleurs temporaires – parmi lesquels, comme exposé ci-avant, les travailleurs peu qualifiés sont surreprésentés. Il serait donc vraisemblablement possible de réduire le chômage incompressible par la promotion de la formation continue, tout en amortissant la pénurie de main-d'œuvre spécialisée.

Myra Fischer-Rosinger

¹ Source: Enquête suisse sur la population active (2008) de l'Office fédéral de la statistique
² Wolter, Stefan C./Messer, Dolores (2009). Weiterbildung und Bildungsgutscheine. Resultate aus einem experimentellen Feldversuch. Zusammenfassung und Einzelaspekte des Studienergebnisse. Publié par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, www.bbt.admin.ch